



**Agence fédérale
pour la Sécurité
de la Chaîne alimentaire**

DG Politique de contrôle
Relations internationales

CA-Botanique
Food Safety Center
Bd du Jardin botanique, 55
1000 Bruxelles
Tél. +32 2 211 82 11

S4.pccb@afsca.be
www.afsca.be

NE 0267.387.230

Correspondant :

Téléphone :

E-mail :

Votre lettre du

Vos références

Nos références

1708321

Annexes

Date

05/10/2021

Objet :

Newsflash 2021/68 - Produits d'origine animale pour la consommation humaine

CORÉE DU SUD

Suite à la levée de l'embargo imposé par la Corée du Sud pour cause de peste porcine africaine, il n'est plus nécessaire d'ajouter une déclaration additionnelle au certificat EX.VTP.KR.03.02 pour l'exportation de collagène et/ou gélatine dérivé(e) de porcs vers la Corée du Sud.

Dr. Jean-François Heymans (Sé)
Directeur général

Notre mission est de veiller à ce que tous les acteurs de la chaîne fournissent aux consommateurs et les uns aux autres une assurance optimale que les aliments, les animaux, les plantes et les produits qu'ils consomment, utilisent ou détiennent sont fiables, sûrs et protégés, maintenant et à l'avenir.